



RESULTAT DU VOTE  
Nombre de votants : 21  
Voix favorables : 21  
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 30/06/2020

DELIBERATION  
n° CA 2020 - 67

*relative aux tarifs des formations autofinancées 2020-2021*

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

**Article 1**

Les tarifs des Diplômes d'Université sont établis à :

Composante	Diplôme	Tarif 2019-2020
DLC	Préparation TOEFL	450 €
	Préparation TOEIC	200 €
	Préparation TOLES	300 €
	Préparation DELE	300 €
	Préparation Catalan	300 €
	Préparation DELF	300 €
	Préparation DALF	300 €
	Préparation FCE	300 €
	Préparation CAE	300 €

**Article 2**

Ces tarifs seront appliqués à partir de la rentrée 2020.

La présidente du conseil d'administration,

  
Corinne MASCALA

